

## LA GESTION PÉDAGOGIQUE

**Jean-François LAUNAY**

*Que pour des raisons de méthode, il eût fallu délimiter ce qui relevait de l'informatique "pédagogique", de ce qui relevait de l'informatique dite de "gestion", cela s'entend. La (relative) lourdeur de l'outil, l'inexpérience globale des utilisateurs, les modes mêmes de financement et les structures se mettant en place, tout concourait à cette séparation. Cette époque est en voie d'être révolue. Non pas que nous soyons plus expérimentés ou plus ordonnés. Mais, même sous MS-DOS, les outils proposés sont presque accessibles à des non-initiés, donc moins propices à de fausses manoeuvres désastreuses. Surtout, nous allons entrer dans l'ère des réseaux. Surtout, aussi, les frontières entre pédagogie et gestion s'estompent : la gestion pédagogique fait le pont entre ces deux domaines longtemps étanches.*

Conseil d'administration : proposition d'achat d'un ordinateur dit de "gestion" ; à peine la proposition formulée, un représentant des enseignants de s'exclamer : "On trouve toujours de l'argent pour l'administration !". Faut-il préciser, qu'à cette époque - il y a quatre ans - ce petit collège ne comptait aucun ordinateur, à l'exception de ceux du "nano-réseau" (1 Bull et 6 MO5) ? Faut-il ajouter encore que, répondant à la demande du chef d'établissement le maire d'une des communes de recrutement avait promis une subvention pour le doublement des postes du "nano-réseau" mais qu'il ne pouvait en être fait état, la décision n'étant pas notifiée ?

Anecdote, certes. Mais assez symptomatique d'un état d'esprit relativement répandu, distinguant le domaine noble, le "pédagogique", du domaine "bassement" matériel, le "gestionnel".

## LOGISTIQUE PÉDAGOGIQUE

Mettons de côté la gestion financière et celle des stocks. Non pas que l'ordonnateur néglige ces problèmes et les bagarres pour le partage

du compte A1 <sup>1</sup> montrent que les enseignants savent, quand il le faut, en apprécier tout l'intérêt. Mais des raisons techniques et aussi réglementaires semblent plaider pour le maintien d'une cloison étanche pour ces applications. Pour le reste, comment qualifier la plus grande part de la gestion faite par le chef d'établissement et son adjoint, sinon de "pédagogique" ; ou, si l'on préfère, de la nommer "logistique pédagogique".

EDT89 (ou UNTIS si vous avez les moyens) va aider à fabriquer la base même de la future action pédagogique : les emplois du temps (et dieu sait que même les professeurs aux conceptions les plus éthérées sont sensibles à ces basses contingences) ; parallèlement le FEM ou un outil commercial plus convivial, voire un fichier sous DBASE (c'est fou ce que les pionniers ont pu faire sous ce fameux "dbase", qui, pour le non-initié, n'est pas d'une évidente convivialité), aura permis de constituer les divisions. Plus tard, relevés de notes et bulletins trimestriels, documents préparatoires au conseil de classe, sortiront d'un autre logiciel (ou du même). L'orientation, le brevet des collèges seront, eux aussi, assistés par des logiciels ad-hoc. En fin d'année - en fait, le plus souvent, au début de la suivante - le bilan sera tiré qui permettra de sortir "la tête du guidon", en particulier grâce au suivi de "cohortes" <sup>2</sup>.

A moins qu'on ne considère comme "pédagogique" que ce qui est réalisé par les seuls enseignants. C'est d'ailleurs un peu la logique des "licences mixtes" (ou, peut-être, de l'interprétation qui en est faite) : le professeur qui analyserait, par exemple, les résultats des tests CM2-6ièmes, à l'aide d'un tableur ou d'un intégré quelconque pourrait se servir d'un outil acheté en licence mixte, le même travail réalisé par le personnel de direction nécessiterait un logiciel acquis au prix fort ! Cette logique, d'ailleurs, fonctionne fréquemment - et c'est un effet pervers non négligeable de la mise en place de nouveaux outils informatiques - lorsque des tâches assurés par les enseignants glissent sur d'autres personnels.

---

1 Le compte A1 du budget est celui qui couvre les dépenses "pédagogiques" et une des lignes est à répartir entre les matières.

2 Une cohorte est formée de l'ensemble des élèves de CM2 entrés en 6<sup>ème</sup> une année donnée, donc compte non tenu des redoublants de 6<sup>ème</sup> qui appartiennent à la cohorte précédente.

## L'ÈRE DES RÉSEAUX

La distinction par l'utilisateur risque, cependant, d'être mise à mal avec l'arrivée des réseaux<sup>3</sup>. Imaginons - et cela relève bien de l'imagination, pour un moment encore, dans un petit collège rural - un mini-réseau, avec un ordinateur (relativement) puissant au secrétariat auquel se relie, bien sûr, celui de l'intendance et les postes de la direction et de la vie scolaire, mais connecté aussi au C.D.I., aux ordinateurs "libre service" pour les professeurs et les élèves et, pourquoi pas ?, au nano- réseau rénové et aux postes de technologie. Que certains verrous subsistent (sans revenir sur la gestion financière ou des stocks, il ne serait peut-être pas très prudent de laisser aux élèves libre-accès au module de gestion des notes) cela va de soit. Mais, par exemple, le "Robert informatique", installé sur le CD ROM du C.D.I., sera consulté aussi bien par l'élève que par le chef d'établissement ; les tableurs, traitement de textes ou intégrés "réseaux" seront utilisés par tous... Dans le respect, bien sûr, des règles édictées par la C.I.L. les professeurs accéderont au fichier élève, leur propre dossier leur sera parfaitement transparent<sup>4</sup>, etc.

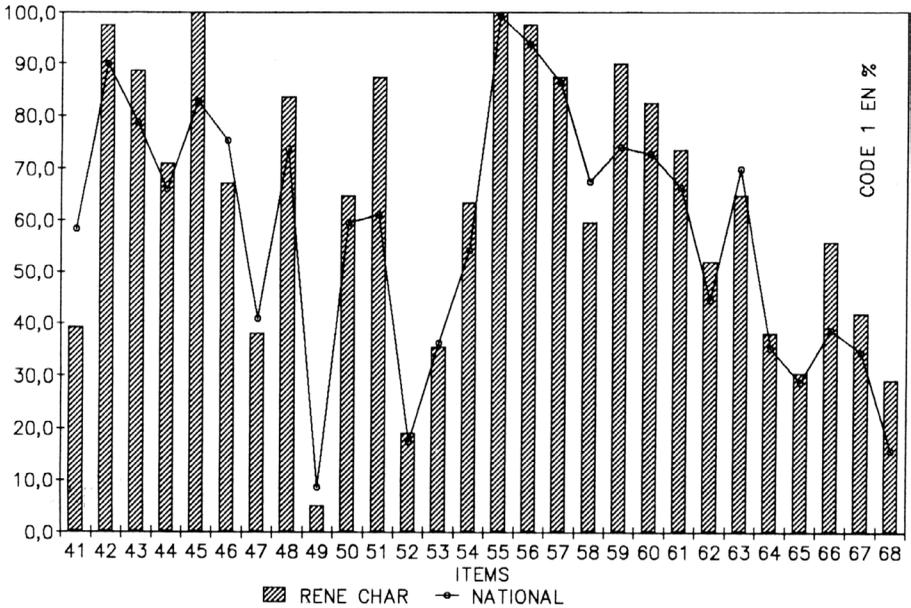
Qu'on entende bien : il ne s'agit pas de croire naïvement qu'un outil plus performant puisse, comme par un coup de baguette magique, changer les mentalités. La dichotomie entre le "gestionnel" et le "pédagogique" préexistait à l'introduction de l'informatique. De multiples raisons, à commencer par des modes de financement différenciés (dotations d'un côté, subventions de l'autre), la mise en place de structures "dédiées", ont contribué à renforcer plus qu'à atténuer cette dichotomie. Le réseau ne sera donc pas la panacée. Ce n'est que par une conception autre de la fonction enseignante - non plus semi-libérale, centrée sur la matière et non sur "l'élève en tant qu'il apprend" (A. Prost) - mais "professionnalisée", se situant dans un contexte plus large que le cours, que la classe, s'inscrivant dans un projet collectif donc dans une logique démocratique, que l'on sortira de cette dichotomie.

---

3 De gros progrès sont encore à accomplir dans le domaine des P.C. - là encore, la marque à la petite pomme montre le chemin - pour proposer des solutions réseaux fiables et ne nécessitant pas un "gestionnaire de réseau", ce qui dans la plupart des établissements scolaires relève de la plus grande utopie.

4 Beaucoup ignorent encore qu'ils peuvent consulter leur dossier à tout moment.

## Français 6ème PRODUCTION-EXPRESSION



Pour chaque "activité" un tableau sur trois colonnes donne à chaque item le score de l'établissement, celui du panel, la différence entre les deux et un graphique illustre ces données.

Jean-François LAUNAY

P.D. 5. 2<sup>ème</sup> Cat. 3<sup>ème</sup> Classe  
Collège René Char Saint-Joachim (44)

Cet article reprend et développe une contribution dont de larges extraits ont paru dans CARI-INFO n° 38.

---

<sup>5</sup> Entendez Personnel de Direction, corps formé de deux catégories, la première à deux classes, la deuxième à trois classes, mais comme à la S.N.C.F. autrefois, la troisième doit disparaître.